



La Fabrique
91, Route des Romains
67200 STRASBOURG
lafab.org

Assemblée Générale 2024

Rapport financier 2023

Préambule

Bonjour à toute et à tous, voici pour 2023, un rapport financier que nous avons voulu simple pour deux raisons, éviter qu'il soit indigeste et éviter de parler de choses qui dépassent nos compétences . Voilà donc un rapport simple et efficace.

Les événements marquants de 2023

En 2023, nous avons décidé de changer de banque. Nous avons pris résidence au Crédit Mutuel. Cela a pris quelques mois avant le transfert complet de tous les comptes, mais Juste avant la fin de cette année autre point, nous avons dû transférer aussi notre logiciel de compta car Quickbooks a fermé ses comptes fin 2023, nous avons dû donc nous adapter en choisissant un nouveau logiciel libre que plusieurs autres associations utilisent aussi Pacheko sera donc notre nouveau compagnon de route. En espérant que celui-ci nous offre le confort nécessaire à une bonne comptabilité.

La dette

En 2023, nous avons continué le remboursement de la dette que nous avons entreprise, les comptes se portant un peu mieux, nous avons donc remboursé la dette de François KORMANN ainsi que celle de Pascal Zaepfel et nous avons aussi pris la décision de continuer ainsi le remboursement au fur et à mesure des autres dettes, en espérant que celle-ci se règle au plus vite

Fondateur	Somme Prêtée	Somme remboursée en 2023
François KORMANN	5000,00	
Manuel Yguel	4375,01	
Mathieu Joinié- Maurin	3000,00	
Thierry Adloff	2500,00	
Pascal Zaepfel	2000,00	2000,00
Maud Lucas	2000,00	
Joël Roessner	1354,13	
Johann Michel	1200,00	
Julien Gagne	1083,37	
Geoffroy Weibel	541,63	
Avance de trésor	Somme Prêtée	
François KORMANN	5500,00	5500,00

Reste un total de 16054,14 €.

Les Bons de Refondation

Comme déjà vu dans les dernières AG, la vente de Bon de refondation est toujours d'actualité ils sont toujours au tarif de 100 € par mois.

Depuis 2021, il s'en est déjà vendu 18, Le volume limite démission est de 500 exemplaires ils sont donc numérotés,

Nous pourrions prendre le temps en fin d'AG pour savoir si quelqu'un veut déjà se faire rembourser de ses bons.



Expert comptable

Nous tenons à remercier notre expert-comptable Oreka en la personne d'Aurélié Huard qui nous aide à faire le transfert de toutes ces données de comptabilité. Nous continuons à travailler avec eux car leurs connaissances des associations et plus que bénéfiques.

Voici donc les comptes de résultats, 2023

Comptes de résultats 2023

ANNEXE 1

Détails des comptes 2023

ANNEXE 2

ANNEXE

Conclusion

Nous pouvons donc constater que comme les années précédentes, 50 % de nos dépenses sont liées au loyer.

Les dépenses, elle, sont environ les mêmes que l'année 2022.

En ce qui concerne les recettes:

-un quart de celle-ci proviennent des tickets et des abonnements.

-la moitié se partage entre les résidences, la location laser et les formations

Soit trois quarts de nos revenus proviennent de nos activités de bénévoles
Ce qui montre qu'il nous reste encore beaucoup de travail pour réussir à faire
participer les collectivités locales pour nous soulager de nos investissements
personnels

Merci à tous pour votre investissement, car c'est ce qui fait vivre, aujourd'hui, la
Fabrique.

Pour LA FABRIQUE,

PERNET-MUGNIER Frédéric trésorier.
FLORENTZ Nicolas vice-trésorier.

à Strasbourg le 24/05/2024